

—Je sais bien, dit Joseph, qu'un homme n'aime pas à mourir comme un chien, qui n'a pas d'âme à sauver.

—C'est dit ! il en sera ce qu'il en sera, ajouta Marianne en dénouant les cordons de son tablier de service pour s'ajuster convenablement. Je vais trouver monsieur le curé, je le prévien de la position de Monsieur, et puis, à la grâce de Dieu ! Ai-je raison ?

—On ne peut pas dire que vous ayez tort, Marianne, et c'est peut-être une bonne idée que vous avez là : qui sait ?

Marianne sortit aussitôt et se rendit au presbytère.

—Monsieur le curé va déjeuner, dit la gouvernante de l'air d'une personne qui souhaite qu'on n'aille pas plus loin.

—Mais c'est pour un malade qui ne peut attendre.

—Si c'est pour un malade, entrez, ajouta la fille avec une impatience mal déguisée ; c'est l'ordre de M. le curé ; à coup sûr, il se rendra malade lui-même : n'avez rien pris à une heure !

Marianne entra dans la salle où le curé se promenait de long en large en lisant.

—Monsieur le curé, dit-elle, mille pardons si je vous dérange, mais c'est pour une affaire bien pressée, allez ! Vous devez certainement connaître M. Imbert, un magistrat ! tout le monde le connaît. Ce bon monsieur, n'a peut-être plus deux heures à vivre et se meurt, je ne le dis qu'à vous, comme un désespéré ! Depuis longtemps il se chagrinait beaucoup de M. Paul, son fils ; enfin, il est tombé tout d'un coup. Et aujourd'hui, si près de mourir, il refuse de parler à M. Paul, et le ferait, je crois, sortir de sa chambre, s'il en avait la force. C'est un spectacle qui fait mal ! L'idée m'est venue de vous prévenir, et je suis accourue, pensant que vous pourriez peut-être apporter quelque consolation dans la famille.

Le curé paraissait réfléchir sur ce récit.

—Et c'est vous seul qui avez eu la pensée d'appeler un prêtre ?

—Moi seule, Monsieur et personne ne s'en doute.

—Je vais vous suivre, dit le curé. Et se mettant à genoux sur le carreau, devant un crucifix, il fit une courte et fervente prière : puis se levant, il suivit Marianne.

—Je supplie Monsieur de ne pas dire que c'est moi qui suis venue le chercher.

—Soyez tranquille.

Lorsque Joseph vit entrer le prêtre dans la maison, il l'introduisit dans l'antichambre et fut prévenir Paul.

—Monsieur, lui dit-il, voici un ecclésiastique qui demande à voir M. Imbert.

—Un ecclésiastique ! se dit Paul en sortant des douloureuses angoisses où il était plongé ; et en même temps une réflexion traversant rapidement son esprit, il courut avec empressement au-devant du curé.

—Monsieur, lui dit-il, c'est Dieu qui vous envoie ! Mon père est au plus mal, et je ne puis en obtenir un mot de pardon pour des torts que je regrette. Entrez, tâchez d'apaiser sa colère, parlez pour moi, je vous en conjure, car je suis désespéré de le voir ainsi. Je n'ose vous introduire moi-même, de peur de compromettre votre visite.

—Mon enfant, dit le prêtre, priez Dieu de toucher le cœur de votre père, tandis que je vais lui parler. Et il entra.

En reconnaissant un prêtre, M. Imbert se souleva péniblement sur sa couche, et dit froidement :

—Je n'ai fait demander personne.

—Monsieur, répondit le curé, ayant appris que vous étiez malade, j'ai cru de mon devoir de venir vous offrir les consolations de la religion.... Toutefois je sortirai si vous m'ordonnez.

Ces derniers mots furent si humblement prononcés par cet homme vénérable, que M. Imbert en fut ému....

—Pourquoi vous renverrais-je ? reprit-il en hésitant, je ne veux offenser personne ; et si vous remplissez un devoir, je dois vous respecter.

—Eh ! bien, dit le prêtre d'une voix touchante, mon devoir est de vous parler de Dieu, de vous demander en son nom si vous regrettez sincèrement de l'avoir offensé, de l'avoir oublié peut-être ? et si, pour obtenir sa miséricorde, vous pardonnez de tout votre à ceux qui vous ont le plus amèrement contristé ?

—Monsieur, s'écria le malade avec un mouvement extraordinaire et les yeux étincelants, je n'ai qu'un fils... et c'est lui qui, par son ingratitude, m'a mis au tombeau !

—Mon frère, répondit le prêtre avec la plus vive onction, c'est l'homme, c'est la créature qui a crucifié son Dieu, et qui le crucifie tous les jours par ses crimes, et Dieu lui pardonne !... Ne pardonnez-vous pas ?

M. Imbert baissa la tête, et d'une voix affaiblie :

—Oh ! oui, j'ai besoin de la miséricorde de mon Créateur, reprit-il ; lui seul peut me donner ce repos qui me suit depuis tant d'années !... Approchez-vous, Monsieur ; je suis si faible !

Et s'appuyant sur le bras de l'homme de Dieu, il épancha son pauvre cœur si plein d'amertume : bientôt les larmes mouillèrent ses paupières desséchées, et la douce paix remplit son âme abattue.

—Je vais chercher votre fils, dit le prêtre ; et se levant il fut ouvrir la porte.

—Je n'ai plus la force.... O Dieu ! murmura M. Imbert, et ses yeux se fermèrent.

La suite au prochain numéro.

DECES.

A sa résidence en cette ville, samedi, le 16 de décembre courant, à 4 heures et demie P. M. Caroline Frobisher, âgée de 45 ans, épouse de James M'Gill DesRivières écr. Madame M'Gill DesRivières, était deuxième fille de feu Joseph Frobisher, écr., un membre très estimé et distingué de la ci-devant compagnie du Nord-Ouest. Elle hérita de son père de toute la douceur de caractère et de la générosité d'âme qui le firent tant estimer, et comme son père elle a laissé une mémoire chérie de sa famille et non moins des pauvres dont elle était une douce et généreuse bienfaitrice.

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le **CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.**

PERDU.

SI QUELQU'UN a trouvé le 1er. volume du **GÉNIE DU CHRISTIANISME**, PAR CHATEAUBRIAND, il est prié de le remettre à l'Évêché de Montréal.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir **UNE BOUTIQUE DE RELIEUR**, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKB et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'ARCHICONGRÈGÈRE

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la **CONFRÈRE DU SCAPULAIRE**, suivie du Billet d'Admission.

DES CARTES DE TEMPERANCE TOTALE ET PARTIELLE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le **Vendredi**. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de **QUATRE PIASTRES** pour l'année, et **CINQ PIASTRES** par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 1s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 2s. 6d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Prrs.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Prrs.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.